



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

**Lundi 18 septembre 2023**

**18 h 00 Gymnase**

**PROCÈS-VERBAL**

**Présences : Voir feuille de présence**

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Madame Lamothe déclare ouverte la séance à 18 : 05

Madame Véronique Laliberté propose l'ouverture de l'assemblée.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Madame Stéphanie Robitaille appuyée par Madame Stéphanie Bédard propose que Madame Mélissa Fortin agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Véronique Laliberté propose d'ajouter le point 8.2 : Colle à moi

Madame Aude Cloutier propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**AG 2023-2024.1**

**4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2022**

Madame Aude Cloutier propose de procéder à l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 août 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**AG 2023-2024.2**

## 5. Mot de la direction

- *Clientèle 2023-2024 – 465 élèves cette année*
- *Sécurité et circulation aux abords de l'école*
  - *L'équipe travaille toujours en collaboration avec le conseiller municipal pour la sécurité aux abords de l'école.*
- *Feuille de Vigne :*

L'École envoie la feuille de vigne aux 2 semaines pendant l'année scolaire. La feuille de vigne est une source importante et les parents sont invités à la lire pour ne pas manquer d'information.

  - Un projet d'un nouveau logo est en branle. Un logo plus actuel.
- *Embellissement de la cour*
  - L'embellissement et les travaux vont bon train
  - Plusieurs phases (Structure, banc pour la pergola, arbres, gazon, dalles japonaises).
  - *Il faut amasser 90 000 \$ afin d'être en mesure de réaliser les travaux souhaités*
  - Il y aura un appel d'offres cette année. L'objectif de cette année est une campagne de financement pour aller chercher 10 000\$. Nous avons besoin de bénévoles pour organiser les activités comme le BBQ et l'épluchette de blé d'Inde. La phase 2 consisterait à enlever le gravier pour mettre du gazon et des dalles japonaises pour rendre la cour plus accueillante.

## 6. Présentation des rôles et fonctions des membres du Conseil d'établissement, de l'Organisme de participation des parents (OPP) et du Comité de parents CSSD

Mme Lamothe présente les 3 niveaux de mandats :

- Conseil d'établissement (C.É.). Le C.É. est une instance décisionnelle de l'école. Certains éléments sont adoptés et d'autres sont approuvés par le C.É. comme, par exemple : plan de lutte contre l'intimidation, activités à l'extérieur de l'école, l'OPP. Le conseil d'établissement sera en mode hybride avec une première et une dernière rencontre en présentiel. Cinq à six rencontres par année environ. Le CÉ est composé d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de parents. Le CÉ vote les demandes de sorties scolaires, tout sorties ou activités qui sortent du cadre scolaire, ainsi que toutes les activités qui génèrent de l'argent.
- Madame Noémie Landry-Blanchard, présidente de l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école. L'OPP organise des événements variés : danse d'Halloween, danse St-Valentin, film, semaine sans écran, la vente de garage, les cinémas de paques (pré covid), etc. L'OPP organise des campagnes de

financement visant embellir la cour d'école, notamment. L'OPP met l'école dans la communauté.

- Madame Véronique Laliberté présente le comité de parents (CSSD). Ce sont tous les représentants de parents des écoles qui se rencontrent une fois par mois pour discuter de tout ce qui entoure le CSS. Il y a un membre du C.É. et un substitut qui sont élus. Les rencontres sont en présentiel à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif du CSSD.

#### *6.1. Formation pour les membres du conseil d'établissement*

Les nouveaux membres auront un lien pour suivre les formations en ligne.

### **7. Adoption de la procédure d'élection des membres du Conseil d'établissement**

#### *7.1 Présentation des membres de l'année précédente*

- Aude Cloutier
- Alexandrine Turbide Lévesque
- Govinda Bernier (président)
- Cynthia Sakellarides
- Véronique Laliberté
- Noémie Landry-Nlanchard
- Francis Carrière
- Geneviève Bérubé (substitut)
- Caroline Bérubé (substitut)

#### *7.2 Élection des nouveaux membres*

Les parents suivants proposent leur candidature pour les 4 postes (mandat de 2 ans).

- Stéphanie Bédard
- Stéphanie Robitaille
- Aude Cloutier
- Christine Kingsbury
  
- Alexandrine Turbide Lévesque (substitut)
- Meghan White (substitut)

Les parents suivants sont élus:

- Stéphanie Bédard
- Stéphanie Robitaille
- Aude Cloutier
- Christine Kingsbury

Il est proposé par Madame Alexandrine Turbide Lévesque appuyée Madame Véronique Laliberté par de procéder à l'adoption des membres.

Adopté à l'unanimité.

**AG 2023-2024.3**

### **7.3 Élection d'un substitut au CÉ, article 51.1 LIP**

Madame Girard demande si des parents sont intéressés par le poste de substitut.

Les parents suivants proposent leur candidature :

(substitut)

Alexandrine Turbide Lévesque

Megan White

Madame Stéphanie Robitaille appuyée par Madame Aude Cloutier

Adopté à l'unanimité

**AG 2023-2024.4**

## **8. Organisme de participation des parents**

C'est le mandat de l'assemblée générale de former l'OPP, donc il est créé maintenant pour l'année scolaire. L'OPP est l'organisme de participation des parents qui a pour but de mettre de la vie dans l'école.

### **8.1 Formation d'un OPP**

Madame Stéphanie Bédard, appuyée par Madame Stéphanie Robitaille, propose qu'il y ait formation d'un OPP pour l'année scolaire 2023-2024.

1. Madame Véronique Laliberté
2. Madame Mégane White
3. Madame Michelle Southam
4. Madame Noémie Landry-Blanchard
5. Madame Alexandrine Turbide-Lévesque

Adopté à l'unanimité

**AG 2023-2024.5**

### 8.2 Colle à moi

Madame Véronique Laliberté remet 3 chèques de la campagne de financement Colle à moi. Elle demande que la totalité des montants amassés soit versé dans un compte de dépenses pour l'OPP afin que celui organise des activités.

Montant des chèques

- 169,09 \$
- 68,11 \$
- 226,58 \$

## **9. Comité de parents**

### **9.1 Élection du représentant**

Le comité de parents se rencontre une fois par mois. Son rôle est de représenter les parents et ramener l'information au conseil d'établissement.

- Madame Véronique Laliberté présente sa candidature

Madame Noémie Landry-Blanchard appuyé par Stéphanie Robitaille propose que la candidature de Madame Véronique Laliberté soit retenue.

Adopté à l'unanimité.

**AG 2023-2024.6**

### **9.2 Élection du substitut**

- Madame Stéphanie Bédard se présente comme parent substitut au comité de parents.

Madame Véronique Laliberté appuyée par Madame Stéphanie Robitaille propose que la candidature de Madame Stéphanie Bédard soit retenue.

Adopté à l'unanimité.

**AG 2023-2024.7**

## **10. Période de questions**

- Madame Landry-Blanchard pose une question concernant les moyens de pression des enseignants et des membres du personnel. Est-ce que cela a des conséquences sur la vie scolaire ?

## **11. Évaluation de la rencontre**

## **12. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Madame Stéphanie Bédard d'accepter la levée de l'assemblée à 18 h 46.

Adopté à l'unanimité

**AG 2023-2024.8**

(Poste vacant)  
Président/e

Nancy Lamothe,  
Directrice